



SOMMAIRE

pages

Actualités Le mot du Maire	1
Informations municipales	2 à 4
Education	4
Vie Associative	5 à 10
Social	10 à 11
Culture	11
Vie pratique Carnet	12

| LE MOT DU MAIRE |

Mardi 9 avril, les membres du Conseil Municipal ont adopté à l'unanimité le compte administratif 2023 ainsi que le budget 2024. Le CA fait apparaître un excédent de 1 470 345,50 € en section de fonctionnement et un déficit de 222 144,95 € en section d'investissement. Certains pourraient nous reprocher ce résultat important, cependant je tiens à rappeler qu'en 2022, nous avons perçu 2 versements de CFG, le premier en février-mars et le second en novembre puisque, désormais, le canton de Genève transmet les fonds au Département au début du second semestre.

Pour 2024, nous avons donc inscrit une somme approximative au budget proche de l'année précédente, sachant que nous disposerons des finances courant novembre seulement, c'est-à-dire après le vote du Conseil Départemental. En cas de besoin de financement pour un projet, nous serions dans l'obligation d'ouvrir une ligne de trésorerie pour le financer en attendant, ce qui engendrerait des frais financiers. Le Conseil préfère donc rester prudent dans les prévisions budgétaires pour préserver de futurs investissements qui pourraient être nécessaires dans les prochaines années.

Le compte administratif du budget annexe de la boulangerie présente un résultat excédentaire de 74 115,18 € en section de fonctionnement et déficitaire de 186 067,73 € en section d'investissement. Cela s'explique par un déblocage de l'emprunt voté en 2023 pour financer l'extension du bâtiment réalisée en février 2024 ainsi que le versement des subventions hormis une petite avance au vu des factures acquittées. Ce CA et le budget annexe 2024 ont été votés à l'unanimité (moins un vote contre), la section de fonctionnement s'équilibre à 30 010 € et celle d'investissement à 527 515,18 €.

Le budget primitif de la commune s'équilibre à 3 842 397,40 € en fonctionnement et à 1 990 108,12 € en investissement. Sur ma proposition les membres du Conseil ont voté pour que les taux des taxes foncières, à savoir 24,81 % pour le bâti, 47,66 % pour le non-bâti et 10,81 % pour la taxe d'habitation pour les résidences secondaires, restent inchangés. Le produit fiscal attendu s'élève à 820 456,20 €.

Pour 2024, les principales dépenses inscrites en section d'investissement sont celles nécessaires aux enfouissements des réseaux secs des routes de Goisin et des Cheneviers, l'aménagement de la Vie de l'Etraz et la réfection du plateau surélevé rue de l'Eglise. Nous venons de valider un devis pour le renouvellement de la couche de roulement depuis le virage situé à la sortie de Choudans jusqu'à la limite de Feigères, de même que la pose d'un coussin berlinois au bas de la descente de cette même route juste au-dessus du virage. Nous avons inscrit des sommes pour le financement d'audit énergétique des bâtiments communaux, et pour une étude de faisabilité sur l'ancien atelier des services techniques route du Chêne au cas où il devrait être, un jour, utilisé pour un futur projet ; il s'agit de connaître les contraintes de réutilisation de la structure existante. Le moment venu, les élus en place auront ainsi les informations nécessaires pour prendre les décisions quant au devenir de ce bâtiment (destruction ou rénovation). Des provisions ont été inscrites pour le remplacement de poteaux incendie défectueux, (à ce jour 2 ont déjà été remplacés), et pour le financement de la canalisation d'alimentation du réservoir de Goisin depuis le captage. Nous allons procéder également au renouvellement de tables pour la salle de réunion de la maison communale et de la salle polyvalente, ainsi que du matériel informatique. Le montant des échéances d'emprunt en capital s'élève à 114 808,47 €.

Avant de conclure, permettez-moi de renouveler mes sincères condoléances aux familles qui ont perdu un être cher au cours de ce printemps.

Je voudrais remercier Axelle, employée administrative qui collabore à mes côtés depuis début 2023 et qui souhaite se consacrer à d'autres projets ; à l'heure où vous lirez ces lignes elle aura quitté ses fonctions.

Bel été à tous.

| ACTUALITÉS |

- **Fête nationale et feu d'artifice :** samedi 13 juillet, rassemblement à 11h pour la cérémonie
- **Rentrée des classes :** lundi 2 septembre 2024

INFORMATIONS MUNICIPALES

Délibérations

Délibération n°07/2024 : Modification du tableau des emplois de la collectivité

- Transformation du poste d'adjoint administratif à temps non complet de 17h/semaine en 14h/semaine.
- Transformation du poste d'adjoint administratif à temps non complet de 24,5h/semaine en 26h/semaine.

Délibération n°08/2024 : Autorisation de mandater 25 % des crédits d'investissement votés en 2023

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'afin d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement dès le 1^{er} janvier 2024, avant le vote du budget primitif 2024, l'autorisation doit être donnée au Maire de réaliser ces opérations comptables, dans la limite de 25 % des crédits d'investissement votés sur le budget principal pour 2023. Détails consultables en mairie ou sur le site internet de la commune.

Délibération n°09/2024 : Organisation temps scolaire

En concertation avec l'équipe enseignante, il est proposé de maintenir le rythme scolaire à 4 jours. Ainsi les élèves auront cours les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30.

Délibération n°10/2024 : Cession terrain Terra Vista au profit de la commune de Saint-Jean-de-Gonville des parcelles cadastrées section D numéros 2341, 2342, 2343, 2383

Détails consultables en mairie ou sur le site internet de la mairie.

Délibération n°11/2024 : Convention dépôts déchets Pays de Gex Agglo

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que dans le cadre de sa compétence « Gestion et Valorisation des Déchets », Pays de Gex Agglo a mis en place sur la commune de Saint-Jean-de-Gonville les équipements de collecte des ordures ménagères et du tri sélectif. Afin de maintenir la propreté des emplacements, Pays de Gex Agglo propose de conclure une convention avec la commune de Saint-Jean-de-Gonville relative à l'enlèvement des dépôts de déchets irréguliers. Les services communaux continueraient d'assurer le ramassage des déchets en pied des conteneurs implantés sur le domaine public, avec une contrepartie financière versée annuellement par Pays de Gex Agglo.

Délibération n°12/2024 : Programme d'actions 2024 ONF

Le descriptif des travaux a été établi par l'ONF comme suit :

- Travaux de maintenance pour un total de 7 920,00 €
- Opérations liées à l'accueil du public pour un montant de 4 080,00 €

Soit un total de 12 000,00 €

Délibération n°13/2024 : Recours au mécanisme du fond de concours afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement public local en matière de maîtrise de la consommation d'énergie (opérations destinées à maîtriser la consommation d'énergie).

Détails consultables en mairie ou sur le site internet de la mairie.

Délibération n°14/2024 : Approbation du Compte de gestion 2023 - Boulangerie

Le compte de gestion a été voté à l'unanimité des personnes présentes ou représentées moins une voix qui s'y oppose.

Compte administratif 2023 - Boulangerie

• Fonctionnement :

Résultat reporté :

Dépenses : 0 € / Recettes : + 51 966,21 €

Opérations de l'exercice :

Dépenses : - 1 003,79 € / Recettes : + 23 152,76 €

TOTAUX :

Dépenses : - 1 003,79 € / Recettes : + 75 118,97 €

Résultat de clôture :

Dépenses : 0 € / Recettes : + 74 115,18 €

• Investissement :

Résultat reporté :

Dépenses : - 11 440,00 € / Recettes : 0 €

Opérations de l'exercice :

Dépenses : - 255 067,73 € / Recettes : + 80 440,00 €

TOTAUX :

Dépenses : - 266 507,73 € / Recettes : + 80 440,00 €

Résultat de clôture :

Dépenses : - 186 067,73 € / Recettes : 0 €

Délibération n°16/2024 : Vote du budget 2024 - Boulangerie

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le budget primitif de la boulangerie pour l'année 2024, dont les dépenses et recettes s'équilibrent de la façon suivante :

- Section de fonctionnement : 30 010,00 €

- Section d'investissement : 527 515,18 €

Délibération n°17/2024 : Approbation du compte de gestion de l'année 2023 - Commune

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par les Receveurs, André Rietzmann ayant exercé la gestion du 1^{er} janvier au 31 août 2023 et David Terrade ayant exercé la gestion du 1^{er} septembre 2023 au 31 décembre 2023.

Le compte de gestion est voté à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.

Compte administratif 2023 - Commune

• Fonctionnement :

Résultat reporté :

Dépenses : 0 € / Recettes : + 875 071,41 €

Opérations de l'exercice :

Dépenses : - 1 927 735,13 € / Recettes : + 2 523 009,22 €

TOTAUX :

Dépenses : - 1 927 735,13 € / Recettes : + 3 398 080,63 €

Résultat de clôture :

Dépenses : 0 € / Recettes : + 1 470 345,50 €

• Investissement :

Résultat reporté :

Dépenses : - 137 060,69 € / Recettes : 0 €

Opérations de l'exercice :

Dépenses : - 608 495,26 € / Recettes : + 523 411,00 €

TOTAUX :

Dépenses : - 745 555,95 € / Recettes : + 523 411,00 €

Résultat de clôture :

Dépenses : - 222 144,95 € / Recettes : 0 €

Délibération n°19/2024 : Vote du budget primitif de l'année 2024 - Commune

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le budget primitif de la commune pour l'année 2024, dont les dépenses et recettes s'équilibrent de la façon suivante :

- Section de fonctionnement : 3 842 397,40 €
- Section d'investissement : 1 990 108,12 €

Délibération n°20/2024 : Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2024

Taxe d'habitation RS :

Bases d'imposition 2024 prévisionnelles : 278 500,00 €

Taux 2024 : 10,81 %

Produit attendu : **30 105,85 €**

Taxe foncier bâti :

Bases d'imposition 2024 prévisionnelles : 3 091 120,00 €

Taux 2024 : 24,81 %

Produit attendu : **766 906,87 €**

Taxe foncier non bâti :

Bases d'imposition 2024 prévisionnelles : 49 189,00 €

Taux 2024 : 47,66 %

Produit attendu : **23 443,48 €**

Soit un produit fiscal attendu de : **820 456,20 €**.

Délibération n°21/2024 : Vote BP 2024 M57 Fongibilité des crédits

Monsieur le Maire rappelle la délibération du conseil municipal n° 2023.37 en date du 11 novembre 2023 approuvant le passage à la nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2024.

Monsieur le Maire précise que le conseil peut déléguer au maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Délibération n°22/2024 : Modification du tableau des emplois de la collectivité

Transformation du poste d'adjoint administratif à temps non complet de 14h/semaine en 27.5h/semaine

Délibération n° 23/2024 : Classement d'un terrain dans le domaine public

Il est proposé de procéder au classement dans le domaine public de la parcelle D2438 d'une superficie de 194 m² acquise par la commune de Saint-Jean-de-Gonville.

Délibération n° 24/2024 : Adhésion au Service d'économiste de flux du SIEA

Ce service permet de mutualiser entre plusieurs collectivités un poste de technicien spécialisé dans le suivi et la rénovation énergétique des bâtiments. En plus d'une mission de base permettant de faire l'inventaire et l'analyse des consommations énergétiques du parc bâti, des missions supplémentaires optionnelles sont disponibles comme le bilan énergétique d'un bâtiment, l'accompagnement au décret « éco-énergie tertiaire », l'accompagnement à un projet de rénovation, etc.

Pour le nombre d'habitants initialement précisé (2025 ha.) :

- Le financement ACYEE+ sera de 0.41 €/hab.an

• C'est le SIEA qui fera la demande de financement directement, ce qui permettra de facturer à la commune le reste à charge uniquement, soit

- Coût annuel pour la commune : 2 531 €/an

- Coût total pour les deux années de durée de la convention : 5 062 €

Délibération n° 25/2024 : Adhésion au Groupement de commandes pour les infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE)

Détails consultables en mairie ou sur le site internet de la mairie.

Délibération n° 26/2024 : Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage - Entretien des fossés eaux pluviales

Le projet de convention précise que pour la commune de Saint-Jean-de-Gonville, le montant de la compensation financière pour la délégation de l'entretien courant des fossés et ravines et l'entretien d'urgence est de : 649 € TTC.

Délibération n° 27/2024 : Mise à jour des représentants de la commune de Saint-Jean-de-Gonville aux commissions de l'Agglomération

A compter de 1/06/24 les représentants de la commune de Saint-Jean-de-Gonville aux commissions de l'Agglomération sont :

- Finances : BRULHART Michel
- Environnement : IMBERTI Laurent
- Economie-Tourisme-Culture-Innovation : BULLIARD Elody
- Aménagement : BRULHART Michel
- Déplacements : PIDOUX Nicolas
- Cadre de vie : LEGER Frédéric
- Santé-Solidarité : LAURE Emmanuelle

Délibération n° 28/2024 : Attribution du marché de réfection Route de Choudans

Monsieur le Maire rappelle la délibération du conseil municipal n° 2023.37 en date du 11 novembre 2023 approuvant le passage à la nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2024.

Monsieur le Maire précise que le conseil peut déléguer au maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Délibération n° 28/2024 : Attribution du marché de réfection Route de Choudans

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y aurait lieu de procéder à la réfection du tapis depuis la sortie du village de Choudans jusqu'à la limite de la commune avec Péron. 3 entreprises ont été consultées pour établir un devis (EIFFAGE - EUROVIA - COLAS).

Il est proposé de retenir l'entreprise EIFFAGE qui propose la meilleure offre.

LES DÉLIBÉRATIONS COMPLÈTES SONT CONSULTABLES SUR LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE OU EN MAIRIE

DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE

- **MARCHAND Grégory et GIORDA Sandy**, lot. Le Green, lot n°1, construction d'une maison individuelle - **Avis favorable**
- **MICHEL Mireille**, 55 impasse de la Charrière, aménagement d'une grange en logement avec garage - **Refus**
- **GUESSANT Jonathan**, Les Biolets, maison individuelle - **Avis favorable**

Dépenses

VOIRIES / RÉSEAUX

• Travaux Vie Etraz / Rue de l'Eglise	102 001.10 €
• Enfouissement réseaux	1 525.09 €
• Fourniture enrobé	1 451.52 €

COTISATIONS/TAXES

• TAM commune	3 321.00 €
• SDIS allocation vétéran et contribution	36 808.35 €
• Service ADS 2023 Pays de Gex Agglo	9 543.97 €
• Cotisation annuelle Agence départementale	1 020.50 €

ACCUEIL DE LOISIRS / ECOLE

• Repas cantine	31 595.66 €
• Piscine école bus	1 408.00 €

TRAVAUX / ENTRETIEN BATIMENTS

• Travaux isolation école	9 895.20 €
• Reprise réseaux AEP Fontaine	26 191.70 €
• Ferblanterie école	1 003.44 €
• Mur soutènement école	8 806.00 €
• Remplacement poteaux incendie	14 158.80 €
• Fourniture pose porte métal blindée	3 852.00 €

ENERGIES

• Electricité	32 284.22 €
• Fioul services techniques	3 864.14 €
• Gaz	20 312.92 €

DIVERS

• Copieurs	4 737.55 €
• Chèques déjeuners	2 008.00 €
• BIP Pompier	1 136.52 €
• Pose-dépose décorations de Noël	7 788.00 €
• Maintenance informatique	3 851.90 €
• Entretien chaudière	1 526.40 €
• Elagage platanes	2 880.00 €
• ONF	1 296.00 €
• Vœux du Maire	1 030.25 €
• InfoGonville	2 600.00 €
• Vérification installation électrique	1 910.59 €
• Révision IVECO	1 722.88 €
• Permis pompiers	1 000.00 €

| ÉDUCATION |

Calendrier scolaire 2024/2025

- **Rentrée scolaire** : le lundi 2/09/2024
- **Toussaint** : du samedi 19/10 au lundi 4/11/2024
- **Noël** : du samedi 21/12/2024 au lundi 6/01/2025
- **Hiver** : du samedi 22/02 au lundi 10/03/2025
- **Printemps** : du samedi 19/04 au lundi 5/05/2025
- **Été** : samedi 5/07/2025

Centre de loisirs



Plus de 200 élèves ont pu bénéficier de 3 cours d'initiation à la langue des signes avec Mélanie de Nasama et fin avril, 130 enfants ont pu chanter et signer la chanson « Une langue arc en ciel » lors d'une représentation

devant les parents.

Les enfants ont pu découvrir les différents sports olympiques en les pratiquant avec les animateurs ou avec des intervenants. Pendant le temps de pause après leur repas à la cantine, ils ont eu l'occasion de faire des tournois de sports collectifs, et ainsi ont pu pratiquer le rugby, le basket, le handball, le hockey, le volley et le football.

Notre traditionnelle semaine sécurité routière arrive. Elle se déroulera sur 2 semaines et par tranche d'âge. Chacun pourra repartir avec un permis vélo s'il réussit dans les différents ateliers : freinage, reconnaissance de panneaux, slalom, équilibre... Un atelier réparation de vélo sera également proposé grâce à des parents volontaires.

• **Les inscriptions pour cet été ouvriront début juin.**

• **Les dossiers 2024/2025 pour inscrire votre ou vos enfants seront à remettre lors des permanences.**

Nous recherchons des personnes disponibles 30 minutes pour faire de la lecture aux enfants sur le temps du restaurant scolaire de 12h15 à 13h15. Merci de me contacter à : accueildeleisirs@stjeandegonville.fr. Cela peut être une ou plusieurs fois, un jour ou tous les mois. Juste un moment de partage.

Amandine CARRICHON
responsable de l'accueil de Loisirs

Le Sou des Ecoles

Fête de l'école ! Rendez-vous le 22 juin à la salle des fêtes pour une journée inoubliable !

Chères familles, chers habitants,

Le Sou des Écoles est ravi de vous annoncer une année pleine de succès et d'actions pour soutenir nos enfants et leur offrir des moments inoubliables notamment la préparation d'un voyage scolaire en 2025 pour tous les CM1 et CM2 de l'école. Retour sur les actions menées ce dernier trimestre :

- Vente de gâteaux : grâce à la participation enthousiaste des parents et des élèves, ces ventes ont rencontré un grand succès. Bravo aux pâtisseries bénévoles.
- Foire aux plantons le 4 mai : avec l'arrivée du printemps, cette traditionnelle vente a été une réussite et a permis d'égayer les jardins tout en contribuant au financement des sorties scolaires.
- Vide-greniers le 4 mai : en intérieur comme en extérieur, de nombreux visiteurs ont donné une seconde vie à de nombreux objets. Merci à tous les exposants et bénévoles pour leur participation.
- Tombola des élèves de CE2, CM1 et CM2 : nos jeunes élèves sont très investis dans la vente de tickets de tombola. De très nombreux lots sont à gagner et seront distribués lors de la kermesse. Merci aux enfants pour leur participation active et aux habitants pour leur accueil favorable.

La kermesse : un événement à ne pas manquer !



A vos agendas !

Le samedi 22 juin, une journée festive et conviviale vous attend, avec de nombreuses animations pour petits et grands : des stands de jeux et d'animations variées ; une buvette pour vous rafraîchir tout au long de la journée ; trois spectacles des élèves préparés avec beaucoup de soin et d'enthousiasme !

Merci aux élèves et aux enseignants pour leur implication.

Rejoignez l'Association du Sou des Écoles : ensemble, faisons grandir nos enfants !

L'équipe du Sou des Écoles

Vividanse

L'association Vividanse est heureuse de pouvoir vous présenter son professeur de danse classique, Madame Caroline Jauch. Voici en quelques lignes son parcours professionnel et son attachement à l'association **depuis déjà 17 ans.**



Caroline est née à Genève. Formée en danse classique au Conservatoire de Musique de Genève, elle poursuit sa formation à Paris sous la baguette de Gilbert Mayer, puis à New York où elle étudie chez Merce Cunningham et chez Martha Graham ainsi que dans la mouvance contemporaine du groupe Movement Research. Sa carrière la mène d'abord en Suisse où elle se produit dans plusieurs revues ainsi qu'au Grand Théâtre de Genève. Elle apparaît également dans ses propres créations, puis principalement à New York, dans de nombreuses productions alliant la danse et le théâtre. Depuis la naissance de son premier enfant, en 2002, Caroline se consacre principalement à l'enseignement de la danse classique, contemporaine et jazz. Elle enseigne dans plusieurs écoles Genevoises dont l'école Crescendo et l'école Dance Area. Depuis 2007, Caroline est heureuse de partager sa passion pour la danse classique avec les élèves qui ont suivi (et suivent encore) ses cours au sein de l'association Vividanse !

Cours de danse classique dès 4 ans le mercredi matin.

Pour s'inscrire pour la rentrée de septembre, prendre directement contact par email à : vividanjestjean@hotmail.com

ViviDanse

Le bureau Vividanse

Golf pour tous à Gonville



Les inscriptions à l'école de golf de Gonville « Les Lynx de Gonville » s'ouvrent à partir du 1^{er} juillet. Si vous souhaitez faire découvrir le golf à vos enfants, l'école les accueille de 6 à 17 ans. Nous proposons des cours :

- Le mercredi après-midi de 14h à 15h30 et de 15h30 à 17h00
- Le samedi de 10h30 à 12h00, de 14h00 à 15h30 et de 15h30 à 17h00.

Pour tous renseignements vous pouvez prendre contact avec :

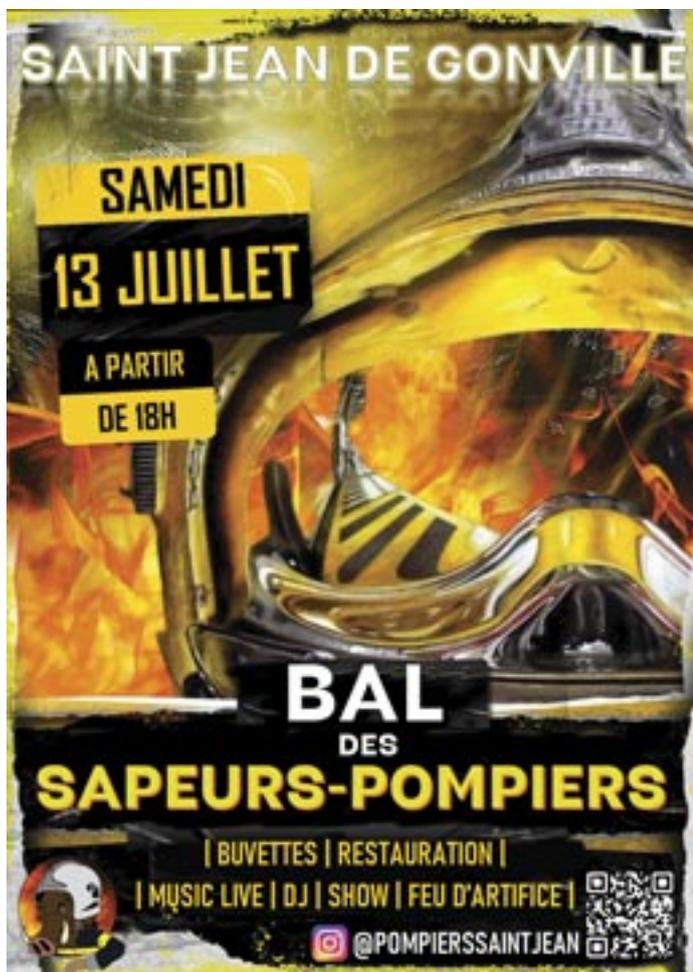
- Frédéric MATTEI : mattei.fr@orange.fr
- Eric AESCHBACH : e.aeschbach@bluewin.ch



Deux juniors des Lynx de Gonville ont eu la chance de se rendre en Ecosse pendant quelques jours fin mai.

En effet, Angèle et Nolan se sont qualifiés pour l'European Championship US KIDS ; ils ont eu le privilège de jouer sur le Glen Golf Club et sur le Musselburgh. Cet événement a regroupé plus de 500 enfants venant de 52 pays. Angèle finit 13^{ème} dans sa catégorie et Nolan 16^{ème}. Une magnifique expérience qu'ils ne sont pas près d'oublier !

Pompiers



Nous tenons d'abord à vous remercier chaleureusement pour l'accueil que vous nous avez encore une fois réservé lors de notre passage pour les calendriers fin 2023. Actifs comme anciens ont été ravis de venir à votre rencontre.

Voici un bilan de nos interventions pour l'année écoulée : nous avons réalisé 47 interventions au total, 24 secours à la personne, 7 incendies, 12 opérations diverses et 4 pour des accidents de la circulation.

Nous avons le plaisir d'accueillir deux nouvelles recrues au sein de la caserne, Yannick Guichon et Hugo Ripert. Ils ont été jeunes sapeurs-pompiers respectivement dans les sections de Gex et Collonges. Yannick a par la suite intégré le centre de secours de Gex et le SLIS de Grilly, puis, travaillant au quotidien dans l'entreprise JLTP, il est venu habiter sur notre commune et a donc muté pour notre SLIS (Service Local d'Incendie et de Secours).

Hugo vient tout juste de finir sa formation, habitant également la commune, il est venu tout naturellement gonfler les rangs de la caserne. Nous comptons donc à ce jour, 15 sapeurs-pompiers. Place à la fête maintenant ! Comme vous le savez, nous commémorerons le 14 juillet la veille, donc **le 13 au soir** et nous avons désormais pour habitude de rendre cette fête nationale inoubliable ! Au programme, nous commencerons les festivités dès la fin de l'après-midi avec un apéro concert durant lequel se produiront plusieurs groupes de musique jusqu'au bout de la nuit. Il y aura bien évidemment de quoi vous restaurer et vous hydrater avec de nombreux bars. Le petit plus d'un bal de pompiers sera également présent, le fameux « show » avec cette année encore, des nouveautés... alors venez nombreux, entre amis ou en famille !

Maurane ROUGET, Secrétaire de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers

Penser Saint-Jean-de-Gonville et agir pour Saint-Jean-de-Gonville

L'école,

l'affaire de tous à Saint-Jean-de-Gonville !

Notre association, apolitique, a pour objectif de réfléchir au développement de Saint-Jean et de proposer des actions participant à son développement. Notre conviction est que, habitant un même village, nous devons tous nous impliquer dans ce qui est notre lieu de vie commun.

Le conseil municipal du 6 février 2024 ayant de nouveau évoqué la question d'un éventuel agrandissement de l'école communale soit en modifiant l'existant soit en créant une nouvelle école maternelle sur un autre site, il nous semble important de poser quelques questions et d'amener une réflexion plus collective.

Imaginer une nouvelle école est un projet majeur pour la commune, en termes d'aménagement comme en termes de nouveaux services à développer. Ce projet serait une opportunité unique de penser globalement l'aménagement de notre commune à un moment crucial de sa croissance pour en faire un projet exemplaire en tous points : répondre au besoin d'équipement scolaire pour les prochaines décennies, structurer le centre du village autour de quelques fonctions (mairie, commerces, école) et s'engager dans une démarche environnementale exemplaire.

L'aménagement engage l'urbanisme du village pour le long terme et impacte la vie de tous les habitants. Il s'agit, à notre avis, de penser plus largement l'organisation de tout le centre village, son mode de fonctionnement (circulation, piétons) et les services à y développer. Cela ne peut se faire sans travailler sur plusieurs scénarios et sans consulter. Il nous semble important qu'il y ait à la fois une réflexion globale des habitants de Saint-Jean, de l'équipe scolaire et d'experts en urbanismes.

Nos questions :

- Quelles sont les prévisions de croissance de la population gonvilloise ?
- N'est-il pas plus judicieux, dans le contexte actuel de transition environnementale, de privilégier une extension de l'existant plutôt que de créer une nouvelle structure dans un autre site (qui pourrait être celui de l'ancienne porcherie) ? Une dispersion de sites générerait mécaniquement du trafic automobile supplémentaire pour les parents ayant des enfants simultanément en maternelle et en élémentaire.
- Dans cette même idée de limiter le trafic, n'y aurait-il pas un aménagement possible sur une partie du parking de l'école dont l'usage est limité à la dépose ?
- Est-ce que des architectes urbanistes (Comme le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement qui est un organisme d'intérêt public) pourraient être consultés et pourraient proposer des scénarios complémentaires ou alternatifs ?
- Serait-il possible d'ouvrir un débat citoyen sur ces questions ? Cela n'ôterait rien à la responsabilité finale du Conseil municipal, mais cela permettrait une concertation sur un sujet stratégique pour l'avenir de notre commune.

N'hésitez pas à réagir à cet article en nous écrivant : st-jean@gonville.fr

Les amis de la fête

Nouveau !

Venez rejoindre "Les Amis de la Fête" pour le Saint-Jean-Beach* lors d'une soirée exceptionnelle **le 5 juillet dès 18h**.

Placé sous le signe du farniente, cet after-work vous promet détente, soleil et bonne humeur.

Apportez vos transats, draps de plage, chapeaux, lunettes de soleil et tout ce qui vous fera sentir comme en vacances au bord de la mer le temps d'un instant.

Profitez de la buvette, d'une petite restauration sur place et un peu de musique pour parfaire cette expérience estivale.

Nous vous attendons nombreux pour partager ce moment !

**Evènement annulé en cas de mauvais temps*

SAINT-JEAN-DE-GONVILLE

VENEZ PARTICIPER À NOTRE ACTION DE RAMASSAGE DE DÉCHETS DANS LE VILLAGE :

Samedi 21 septembre 2024
de 9h30 à 12h

RDV devant la mairie, départ 9h45
Apéro offert par la Mairie

Journée mondiale
du nettoyage de notre planète
21 SEPTEMBRE 2024

Inscriptions à st-jean@gonville.fr
Prévoir gilet jaune et gants

ORGANISATION :
MAIRIE DE SAINT-JEAN-DE-GONVILLE
& ASSOCIATION PENSER SAINT-JEAN-DE-GONVILLE ET AGIR POUR SAINT-JEAN-DE-GONVILLE

ST JEAN BEACH

VENDREDI 5 JUILLET
18H - 23H

DERRIÈRE LA
SALLE DES FÊTES
ST JEAN DE GONVILLE

viens avec ton transat, ton drap de plage ou ce que tu veux et profite !

BUVETTE & PETITE RESTAURATION SUR PLACE



La saison 2024 est lancée !

Malgré une météo peu clémente, l'Amicale Pétanque Gonvilloise a ouvert ses portes le mardi 2 avril.

Les mardis 19 et 26 mars ont été deux jours de permanences pour délivrer les

cartes sociétaires.

Nous avons retrouvé nos fidèles adhérents et avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux participants. Quelques places sont encore disponibles !

Pour rappel, les concours sociétaires

ont lieu tous les mardis soirs et sont suivis d'une petite restauration (produits frais du magasin Utile et de la Boulangerie Humbert).

En ce qui concerne les concours autres que ceux des sociétaires :

- **Samedi 1^{er} juin** Team Racing organise son traditionnel concours en triplète.

- **Samedi 31 août** Inter-sociétés en triplète.

Les présidents des associations de Saint-Jean-de-Gonville recevront par mail un bulletin réponse qu'ils devront retourner, accompagné d'un chèque de 60 euros par triplète (inscription et repas compris) au trésorier Christophe Petit, 123 rue de la Gare 01630 Saint-Jean-de-Gonville.

Nous tenons à remercier le magasin Utile, la boulangerie Humbert ainsi que le Drive d'Intermarché pour leur participation tout au long de la saison. Nous espérons que cette saison sera aussi bonne que les précédentes !

La secrétaire, Hélène Chablaix

Saint-Jean Gym

Le mois de juin touche à sa fin et Saint-Jean Gym clôture encore une très belle saison sportive avec un nombre d'adhérents qui n'a cessé d'augmenter depuis la reprise post-Covid pour atteindre les 190 membres à ce jour.

Pour la rentrée 2024, le Comité Directeur de Saint-Jean Gym a décidé d'enrichir sa grille de cours avec l'ouverture d'un cours de Step qui sera animé par Mme Virginie Collet, le mercredi de 18h à 19h.

Ainsi nous vous proposerons un panel de 12 activités comprenant aussi bien des disciplines douces (Yoga, Tai Chi, Gym Douce, Stretching Body Balance), rythmées (Step, Zumba, Zumba Step), toniques et musclées (Tonic Gym, Renforcement musculaire, Cuisse Abdo Fessiers, Pilates) qui seront assurées par nos animatrices : Chloé, Marjorie, Murielle, Nadège et Virginie.

Chacun devrait pouvoir trouver « Baskets à ses pieds » !

Comme chaque année, nous offrons la possibilité de faire un cours d'essai. Mais suite à celui-ci, il faudra décider immédiatement de son inscription ou non. En effet, certains cours étant très prisés, nous sommes obligées de limiter le nombre de participants. Les premiers inscrits seront donc les premiers servis !

Grille des cours - Saison 2024 - 2025

Le mardi : de 08h45 à 09h45 - Gym douce + Seniors - avec **Marjorie**
de 09h45 à 10h45 - Zumba step - avec **Marjorie**
de 10h45 à 11h45 - Renforcement musculaire - avec **Virginie**
de 19h00 à 20h00 - Cardio Renfo - avec **Marjorie**
de 20h00 à 20h45 - CAF (Cuisses-Abdo-Fessiers) - avec **Marjorie**

Le mercredi : de 18h00 à 19h00 - Step - avec **Virginie**
de 19h00 à 20h30 - Tai Chi / Qi Gong - avec **Murielle**

Le jeudi : de 08h40 à 09h40 - Tonic Gym - avec **Virginie**
de 09h45 à 10h45 - Pilates - avec **Nadège**
de 10h45 à 11h45 - Stretching / Body Balance - avec **Nadège**
(étirement + équilibre)
de 19h00 à 20h00 - Zumba - avec **Marjorie**
de 20h00 à 21h00 - Yoga - avec **Cholé**



TARIFS :

- Tous les cours sauf CAF et TAI CHI / QI GONG (durée 1h) : **150 €/an**
- Cuisses-Abdo-Fessiers (durée 45 mn) : **130 €/an**
- Cours TAI CHI / QI GONG (durée 1h30) : **220 €/an**
- Supplément par cours supplémentaire : **50 €/an**
- Réduction étudiant (jusqu'à 18 ans) : **-30 €/an**
- Forfait pour inscription à tous les cours : **400 €/an**

La reprise des cours aura lieu **le mardi 10 septembre 2024**, en attendant nous vous souhaitons un très bel été.

Pour obtenir des informations ou vous inscrire, vous avez différentes possibilités :

saintjeangym@gmail.com, Nathalie au **06 01 89 41 36** (message ou WhatsApp de préférence),

<https://saintjeangym.wixsite.com/saintjeangym>, Facebook <https://www.facebook.com/SaintJeanGym/>

ou nous rencontrer lors des permanences d'inscription : **mardi 27 août 2024** et **jeudi 5 septembre 2024** de 19h00 à 20h00 et **mardi 3 septembre 2024** de 14h00 à 15h00. Et du **10 au 19 septembre** : 20 minutes avant chaque cours.

Le Comité SAINT-JEAN GYM



Bienvenue à Sophie Guelton qui a intégré l'orchestre séniors de la Bonne Humeur, pour venir enrichir le pupitre des percussions.

En mars, c'est depuis longtemps une tradition, la vie de la Bonne Humeur a été marquée par le loto annuel, manifestation incontournable permettant d'alimenter les finances de l'association. Nous remercions le public venu nombreux et les sponsors qui ont fait le succès du millésime 2024 : Michel Brulhart pour le « panier du Maire », les restaurants l'Hippocampe, l'Auberge Communale de Péron, le Sabayon de Val Thoiry et le salon Blandine Coiffrelook de Saint-Genis-Pouilly.

Les JO de Paris 2024 ont inspiré le carnaval du Sou des Ecoles de Divonne-les-Bains. Le samedi 6 avril, le joyeux cortège des enfants accompagnés de leurs parents et de la Bonne Humeur a investi les rues de la ville jusqu'à l'Esplanade du Lac.

Les averses matinales du dimanche 5 mai n'ont pas ébranlé notre optimisme pour la foire de printemps pilotée par le Comité des Fêtes. Par bonheur, les cioux se sont montrés cléments lors de notre animation musicale.

Gros week-end en perspective pour Ferney-Voltaire en charge du Festival des Musiques du Pays de Gex 2024. Vous trouverez un aperçu des festivités dans l'encadré ci-joint. Nos deux formations participeront à la fête : les juniors le samedi, les séniors le dimanche.

A l'école de musique, c'est bientôt le temps des examens. Mais déjà, vous pouvez vous renseigner sur le site La Bonne Humeur (mon-paysdegex.fr)/Ecole/Documents contenant les infos et les tarifs(en cours) ou auprès de **Claire Bayard** au **06 37 14 96 33**, claireabay@yahoo.co.uk si vous désirez renouveler votre inscription ou tout simplement vous inscrire pour commencer une formation musicale dès la rentrée de septembre.



FESTIVAL DES MUSIQUES DU PAYS DE GEX

FERNEY-VOLTAIRE

Le samedi 22 juin 2024

14h - 18h : Place aux jeunes

- Scène du conservatoire
- Orchestres Juniors du Pays de Gex
- Chœur du Collège

19h - 22h : Place aux jeunes

Les Grands Orchestres

- Orchestre des Jeunes d'Harmonie de l'Ain (OJHA)
- Orchestre d'Harmonie du Pays de Gex (OHPG)

Le dimanche 23 juin 2024

10h - 12h : Parc du Château de Voltaire

- Morceau d'ensemble

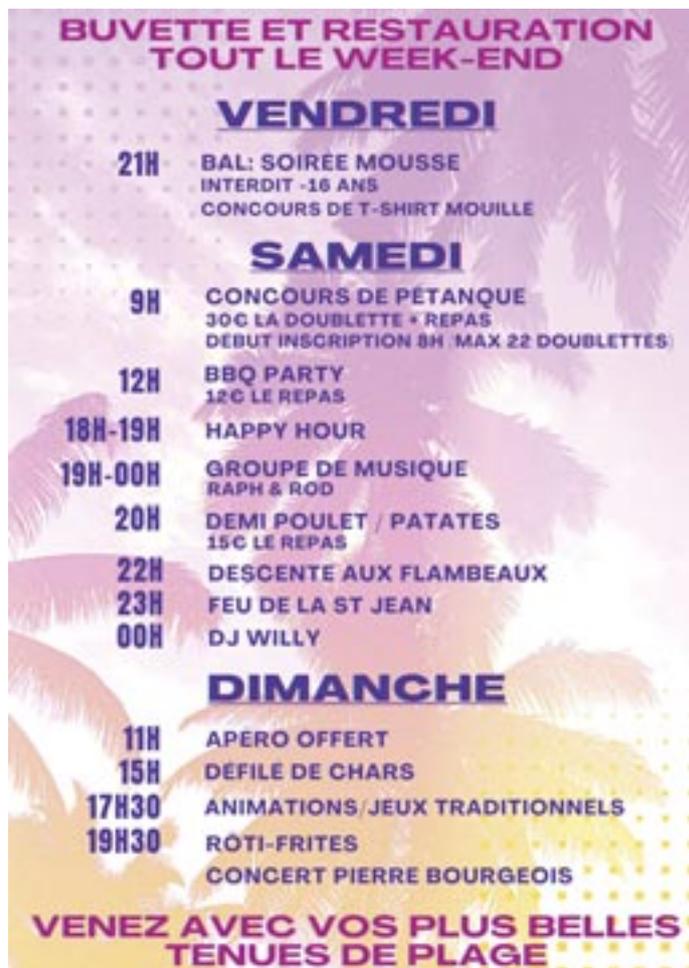
14h - 18h : Parc de l'Abbé Boisson

- Mini-concerts des 9 harmonies et des invités :
- Musique Municipale de Meyrin
- Sirène du Grand Saconnex

Maxime Collet

Société Musicale de Péron - St-Jean

<http://www.bhumeur.asso.cc-pays-de-gex.fr/>



Tout d'abord merci d'être venus si nombreux à notre repas de mars qui s'est déroulé dans une super ambiance grâce à vous ! Nous avons passé une excellente soirée à vos côtés. Après quelques mois sans évènement nous sommes heureux de vous annoncer que la vogue est de retour comme chaque année ! Elle se déroulera les 28, 29 et 30 juin à la salle des fêtes avec au programme : soirée mousse, concours de pétanque, notre traditionnel feu de la Saint Jean, restauration tout au long du week-end et bien évidemment le défilé de chars dans les rues de St-Jean ! Nous espérons vous voir nombreux pour ce bel évènement que vous aimez tant. Alors réservez dès maintenant votre week-end ! A très vite !

La jeunesse Gonvilloise

| SOCIAL |

La gendarmerie de Collonges

Elle est désormais ouverte à l'accueil du public aux horaires suivants :

les mardis de 8h à 12h, les jeudis de 8h à 12h et les dimanches de 9h à 12h. Téléphone : 04 50 59 63 03

La Roulinotte

Après plusieurs mois de fermeture, La Roulinotte, halte-garderie itinérante, a rouvert ses portes depuis le 2 mai :

Lieux et jours d'accueil :

- Le lundi : 15 places (dont 6 places le midi) à Péron
- Le mardi : 15 places (dont 6 places le midi) à Saint-Jean-de-Gonville
- Le jeudi matin : 15 places à Echenevex
- Le vendredi : 15 places (dont 6 places le midi) à Chevry

Horaires :

- Le matin : de 08h45 à 11h45
- L'après-midi de 13h45 à 16h45
- Le midi de 11h45 à 13h45

Pour tous renseignements et inscriptions :

Tél. : 06 88 90 10 55 - Mail : hgilaroulinotte01630@gmail.com



ESPACE SECONDE MAIN

Ressourcerie
du Pays de Gex

VOUS SOUHAITEZ VOUS DÉBARRASSER D'OBJETS EN BON ÉTAT ?

Meubles, luminaires, électro, vélos, jeux, matériel de puériculture...

Un agent valoriste de la **Ressourcerie** est présent tous les jeudis sur le parking situé à côté de la déchèterie de Péron de 9h à 12h et de 13h45 à 17h

2 autres possibilités pour donner

- Prenez rendez-vous pour une collecte chez vous !
ressourceriepaysdegex@alfa3a.org
- Déposez vos objets directement à la **Ressourcerie** à Ornex et profitez-en pour visiter la boutique solidaire !

Plus d'infos sur : monservicedechets.com

Kinésilogie

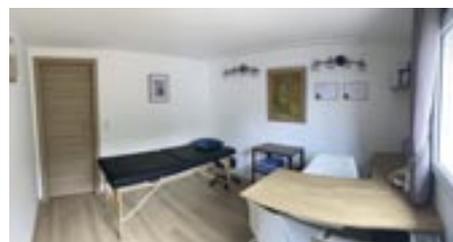
Je m'appelle Pauline Rovetti, j'habite Saint-Jean-de-Gonville depuis 2015. J'ai obtenu ma certification en tant que Kinésologue et j'ai le plaisir de vous annoncer l'ouverture de mon cabinet au 257 rue du Gachet.

La kinésilogie couvre un large éventail de sujets tels que le stress, les angoisses, la fatigue, le manque de motivation, la gestion des émotions, les difficultés d'apprentissage et de concentration, les troubles du sommeil et de l'alimentation, le manque de confiance et d'estime de soi, les peurs, les addictions...

Une séance peut être bénéfique dès l'apparition d'un mal-être, d'un déséquilibre émotionnel, pour améliorer vos performances ou tout simplement apprendre à mieux vous connaître.

La kinésilogie s'adresse aux bébés, aux enfants, aux adolescents et aux adultes.

Pour plus d'informations : paulinerovettikinesiologue.fr ou **07 82 36 37 62**



| CULTURE |

Lecture pour tous



Bibliothèque : Bureaux provisoires en Mairie / 04 50 48 85 82 / bibliotheque-st-jean-gonville@orange.fr

Notre assemblée générale a eu lieu le mardi 30 avril en présence de Monsieur le Maire. L'année 2023 a été une année de transition. Nos nouveaux locaux n'ayant

été vraiment opérationnels qu'en mai.

La bibliothèque en chiffres, en 2023 :

- Lecteurs actifs : 155 (112 enfants, 43 adultes).



- Livres en fonds propre 3 461 (2 248 enfants, 1 213 adultes).
- Le bureau est renouvelé : Dominique Bohant Présidente, Chantal Flamand Trésorière, Monique Demornex Secrétaire.

La Fête du Court métrage du 20 au 26 mars 2024.

Dans la bibliothèque aménagée en salle de cinéma, 12 séances ont été organisées pour les enfants des écoles et du centre de loisirs, une séance pour les résidents de l'ADAPEI, une séance pour le Club de l'Amitié, une journée portes ouvertes le dimanche. Soit 305 enfants et 65 adultes. Un joli succès. Notre participation sera renouvelée en 2025.

Juillet et Août :

- **Permanences :** la bibliothèque sera ouverte normalement les mardis de 16h à 18h30 et les samedis de 10h à 12h30.

- **Le Livre en Liberté :** plusieurs stations seront installées dans le village pour mettre des livres adultes et enfants à la disposition de ceux qui le désireront.



| VIE PRATIQUE |

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE AU PUBLIC

Lundi 8h30/12h - 13h30/19h
Mardi 8h30/12h - 17h/19h
Mercredi 8h30/12h - 13h30/17h30
Jeudi 8h30/12h - 13h30/17h30
Vendredi 8h30/12h

Permanence du Maire et des Adjointes tous les **lundis de 18h à 19h** ou sur rendez-vous.
Tél. : **04 50 56 32 74**
mairie@stjeandegonville.fr
<http://www.saint-jean-de-gonville.fr>

MÉDICAL

Numéros d'urgence
SAMU, Médecins de garde **15**
GENDARMERIE **17**
POMPIERS **18**
APPEL D'URGENCE EUROPEEN **112**
PHARMACIE DE GARDE **3237**

Hôpitaux

Centre Hospitalier Alpes-Léman
04 50 82 20 00
Centre Hospitalier d'Annecy
04 50 63 63 63
Centre Hospitalier de Saint-Julien
04 50 49 65 65
Hôpitaux Universitaires de Genève
00 41 22 372 33 11
La Tour à Meyrin
00 41 22 719 61 11
Tougin Gex - Maison de retraite
04 50 40 38 38

VOTRE SANTÉ SUR LA COMMUNE

Médecins généralistes
Rue de la Louvatière - **04 50 56 44 21**

Kinésithérapeutes-ostéopathe
1396 Grand Route - **04 50 59 11 83**

Foyer pour personnes handicapées
Chemin du Pré de la Tour - **04 50 56 49 08**

Psychiatre
157 Rue de la Louvatière - **04 50 28 71 73**

Assistance sociale - Anne-Claire Duport
www.anneclaudeduport.fr - **06 70 98 65 44**

Kinésiologie - Pauline Rovetti
paulinerovettikinesiologie.fr - **07 82 36 37 62**

SERVICES

Relais postal - UTILE
120, Rue de la Louvatière

Halte-garderie itinérante La Roulinotte
Accueil des enfants de 3 mois à 6 ans, le mardi toute la journée et le vendredi après-midi.
Renseignements au **06 88 90 10 55**

Ecole primaire : 04 50 56 40 33

Cantine scolaire et périscolaire :
accueildeleoisirs@stjeandegonville.fr

Ecole Montessori - Mont et Sourire :
04 50 99 77 76

DÉCHETS

COLLECTE DES DÉCHETS SUR LA COMMUNE

Tous les jeudis matins : ramassage des ordures ménagères, merci de déposer votre bac le mercredi soir. Pour obtenir un bac ou un badge : **04 50 40 95 00**

DÉCHETTERIE

Déchetterie de Péron - ZA de Pré Muny
04 50 59 14 64

Horaires d'été (de mars à fin octobre)

Du lundi au vendredi :
8h30/11h55 - 13h30/17h55
Samedi : **8h30/17h50**
Dimanche : **9h/11h50**
Fermeture des déchetteries les jours fériés.

ALLO ENCOMBRANTS : 04 50 20 65 86 COLLECTE

Vous souhaitez donner des objets qui pourraient avoir une seconde vie ou acheter des objets en bon état et à bas prix, ces associations collectent et revendent petits et grands objets :
AGCR- St Genis-Pouilly : **04 50 28 20 50**
Croix-Rouge-Prévessin-M. : **04 50 42 40 35**
Emmaüs- Annemasse : **04 50 39 34 96**

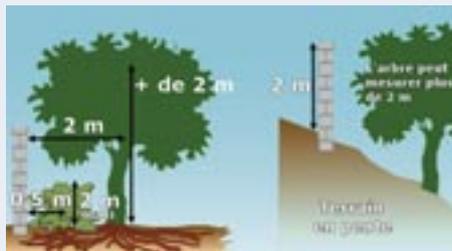
RESSOURCERIE DU PAYS DE GEX
290 rue de Perruet - ZA de la Maladière
01210 Ornex
04 81 50 02 51

STOP AUX BRUITS

Merci de respecter les horaires suivants :
Les jours ouvrables : 8h/12h - 14h/19h30
Les samedis : 9h/12 - 15h/19h
Les dimanches et jours fériés : 10h/12h
Le dimanche est une journée de détente pour tous, il serait confortable de faire attention aux nuisances sonores (motos et quads). La liberté de chacun finit là où commence celle des autres.

TAILLE DES HAIES

- Les végétaux ne dépassant pas 2 mètres de hauteur peuvent être plantés jusqu'à 50 cm de la limite de propriété.
- Les arbres ou arbustes de plus de 2 mètres doivent être plantés à une distance d'au moins 2 mètres de la limite séparative.
- L'entretien des végétaux est à la charge du propriétaire.



| CARNET |

NAISSANCES



Ezio CINTAS
né le 27/09/2023
Parents :
Laëtitia et
François CINTAS



Gavroche ARBEZ
né le 25/03/2024
Parents :
Amandine LAMY-
CHAPPUIS et
Maxime ARBEZ

MARIAGES

Florence DUBREZ et Thomas GUILBAUD
se sont unis le 5 avril 2024

DÉCÈS

M Michel BOTJE décédé
le 22 avril 2024

| AGENDA |

JUIN 2024

Samedi 29 et dimanche 30

- **Jeunesse Gonvilloise :**
Vogue

JUILLET 2024

Vendredi 5

- **Les Amis de la fête :**
Saint Jean Beach

Samedi 13

- **Pompiers :**
Fête Nationale et Bal

AOÛT 2024

Samedi 31

- **Inter-sociétés :**
Concours de pétanque

SEPTEMBRE 2024

Samedi 07 et dimanche 08

- **Swan Rangers :**
Journées américaines

Samedi 28

- **Les Amis de la fête :**
Gonvilloise

OCTOBRE 2024

Vendredi 04

- **société de Boules :**
Concours de belote

Samedi 12

- **Jeunesse Gonvilloise :**
Saint-Jean Express

Jeudi 31

- **Sou des écoles :**
Halloween